

Les Jardins Familiaux gardent la vocation première de produire des légumes pour la consommation domestique. Ils sont aussi reconnus comme lieu d'initiation et de formation au jardinage, qui peuvent proposer des parcelles à des écoles et à des associations.

Le promoteur des jardins ouvriers en France, l'abbé Lemire, fonde en 1896 la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, aujourd'hui Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Les jardins ouvriers vont connaître des périodes d'essor puis de déclin durant le XX^{ème} siècle. Rebaptisés Jardins Familiaux dans les années 1950, ils disparaissent pour beaucoup dans l'après guerre, les terrains étant repris pour construire des logements. Ils se trouvent généralement à la périphérie des villes mais la tendance actuelle est de les rapprocher des centres urbains. (environ 1300 sur la ville de Tours)



Les Jardins d'insertions sont apparus dans les années 1980, ces jardins sont définis comme étant « créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle ». Ils ont été notamment développés par le Réseau de Cocagne et par les Jardins du Cœur.



Société d'Horticulture de Touraine
35 bd Tonnellé - 37000 Tours

Il n'est pas rare de parler de jardins familiaux (anciennement appelés jardins ouvriers), jardins d'insertion, jardins partagés, jardins pédagogiques.

Même si chacun conserve sa spécificité, il n'y a pas de cloisons étanches entre ces différents jardins.

Les Jardins Partagés sont des espaces de cultures répondant à plusieurs enjeux contemporains : la lutte contre le dérèglement climatique, l'agriculture urbaine et le maintien de la biodiversité.

« Jardin Partagé » désigne des jardins collectifs ouverts sur leur quartier, cultivés par des habitants qui pratiquent un jardinage respectueux de l'environnement.

Un certain nombre de thèmes est récurrent dans les projets de Jardins Partagés : l'aménagement, la répartition de l'espace entre le jardiniers (collectif/individuel), le mode de culture, les activités qui seront proposées, sans oublier le règlement intérieur, le budget prévisionnel et le montant des adhésions.

Si le jardin est un bon support pour faire se rencontrer les habitants, il l'est aussi pour ouvrir la cité sur l'extérieur surtout si les écoles et les centres de loisirs participent au projet.

Les Jardins Partagés



**Société
d'Horticulture de
Touraine**



Racines des jardins partagés

Les Community Gardens des villes nord-américaines (New-York et Montréal en particuliers) ont inspiré les jardins communautaires français. Petits territoires de nature, ces jardins de quartier fonctionnent à la fois comme des espaces publics où chacun est libre d'entrer et comme un espace de culture aux deux sens du terme. Le 1^{er} Community Garden est apparu à Manhattan début des années 1970.

En France le Jardin Partagé est né dans la mouvance du 1^{er} forum national « Jardinage et Citoyenneté » qui s'est déroulé à Lille en octobre 1997. Le Jardin dans Tous Ses États (JTSE) est le réseau français des jardins partagés. Des liens se sont tissés avec des associations québécoises et newyorkaises qui ont été invités à témoigner de leurs expériences. De ces échanges va naître le 1^{er} Jardin Communautaire à Lille en 1997 : « le Jardin des (Re) Trouvailles ».

À l'issue du forum, le dialogue s'est poursuivi entre les différents acteurs et a abouti à la rédaction de la Charte « La terre en partage ». L'expression « Jardin Partagé » s'impose alors : partage de l'espace, partage d'un projet, des activités, de la récolte...



Rêver le Jardin à plusieurs

Créer un Jardin Partagé, c'est créer du lien social à l'échelle du quartier, de l'éducation à l'environnement, de l'insertion par le maraîchage bio, de l'accessibilité aux handicapés...

Quel Jardin?

On peut jardiner ensemble à partir d'un seul projet de mise en œuvre couvrant la surface du terrain à disposition. : les jardiniers se partagent la création et l'entretien d'un seul paysage. Ils poursuivent leur tâche à la manière des compagnons occupés à la réalisation d'une œuvre sans signature.

Ou bien, on divise la surface en autant de parcelles qu'il y a de jardiniers, chacun y développant le projet de son choix : chaque parcelle correspond à un projet différent, reflète d'une diversité de savoirs, de pratiques... Chaque jardinier invente son paysage, règle son temps et son esthétique selon ses propres aspirations.



Comme les Jardins Partagés, les restaurants et les bars associatifs ainsi que les écoles autogérées rassemblent des hommes et des femmes qui cherchent à créer des lieux fondés sur l'entraide, la convivialité, la création et la participation. Les Systèmes d'Echanges Locaux (Sel), les réseaux d'échanges de savoirs, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap)... s'abreuvent à cette source autogestionnaire.

Création d'un Jardin Partagé

- Comment démarrer un Jardin Partagé :

Trouver une parcelle. Les communes demeurent le principal partenaire pour les projets de Jardins Partagés. En tant que projet de quartier, le jardin doit être dans un périmètre restreint pour y aller à pied ou à vélo et y transporter les outils. Prospector les friches du quartier. Prendre contact avec les organismes de logement social qui signent de plus en plus des conventions avec les associations pour des projets de jardins collectifs situés en pied d'immeuble. Vérifier l'exposition de la parcelle (ombre des immeubles) ainsi que la pollution éventuelle des sols.

- Qui porte le projet :

Soit vous contactez une association existante, soit vous en créez une, car il y a besoin d'une personne morale pour signer la convention de mise à disposition du terrain, souscrire une assurance...

Des structures peuvent épauler : le réseau le Jardin dans tous ses états (JTSE). Deux réseaux généralistes peuvent apporter des conseils en terme de gestion : les Points d'appui à la vie associative (Pava) et les Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA).

- Rencontrer les élus et leur laisser un document avec les grandes lignes du projet dans un premier temps.

- Mobiliser les futurs jardiniers.

On peut aussi adhérer à un Jardin Partagé sans vouloir jardiner, mais simplement pour avoir la clé et pouvoir s'y promener à sa guise, pour s'occuper de l'organisation d'événements conviviaux ou pour accueillir le public...

- Informez sur le projet du Jardin :

Réunions publiques, tables d'information sur le marché, pique nique devant le terrain ce qui attire l'attention des habitants et donne un ton festif à la mobilisation. Les Jardins Partagés sont le fruit d'une concertation, évitant le côté « clés en main » et le « pré-pensé ». En plus des habitants il est important d'inviter aux réunions de concertation les structures de quartier intéressées par une activité de jardinage : écoles, centre de loisirs, associations, centres sociaux, hôpitaux... Les réunions sont aussi l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs attentes, leurs envies, de dessiner les contours du jardin... ainsi que de forger l'identité du groupe.

